

Chartres Habitat

VOTRE logement

Beaulieu

**La priorité,
donner plus de confort
aux locataires**

**Un nouveau directeur
à la tête de Chartres Habitat**

**Règlement intérieur
Bien vivre ensemble,
avec des droits et des devoirs**

N°15
Novembre 2005

Éditorial



Sommaire

Aujourd'hui, demain 3

- Thomas Caudron
Un nouveau directeur à la tête de Chartres Habitat
- **La priorité, donner plus de confort aux locataires de Beaulieu**
- **Pas de quartiers pour l'indifférence**
- **Bien vivre ensemble, avec des droits et des devoirs**

En direct avec vous 9

- Visite de quartier
Élisabeth Fromont à la rencontre des résidents du Puits Drouet
- **Un aménagement rue Charles Brune**

En interne 10

- Avec le service "relations usagers"
Tournée de nuit

Patrimoine 12

- **La Tannerie, au cœur du secteur sauvegardé**
- **À propos de l'entretien de la robinetterie**
- **Travaux**

Pratique 14

- **Et si le lave-linge devenait efficace ET économe...**
- **Comment entretenir votre logement**

Ville, quartiers 16

- **Les échecs ont du succès**

Une nouvelle étape

Jean-Pierre Gorges
Président de Chartres Habitat
Député-Maire de Chartres



Au moment où nous allons lancer la résidentialisation d'un certain nombre d'immeubles de Chartres Habitat, deux éléments nouveaux vont vous faire comprendre toute ma détermination à me consacrer à l'amélioration de votre bien-être au quotidien.

Il y a eu d'abord, au début de septembre, l'entrée en fonction du nouveau directeur général de Chartres Habitat. Il vous dit page suivante quelles consignes il a reçues. Nul doute que vous allez sentir prochainement son impulsion dans l'action des services de Chartres Habitat.

L'autre satisfaction nous vient de la Fédération Nationale des Offices HLM, qui renouvelait le 10 octobre dernier les représentants de la Région Centre. Elisabeth Fromont, que vous êtes nombreux à apprécier pour son action quotidienne à votre service, a été élue dès le premier tour par 38 voix contre 13 à Monsieur Lemoine, candidat sortant.

Ce large succès sonne comme une reconnaissance de la nouvelle attitude que nous avons fixée à Chartres Habitat. Vous en trouverez la traduction concrète dans divers travaux très importants qui sont d'ores et déjà engagés et financés: je veux parler, par exemple, du remplacement des fenêtres dans mille logements de La Madeleine et de Bel Air.

Du côté de Rechèvres 200, les choses avancent également plus vite, grâce aux habitants qui comprennent notre projet. Ce sont donc plusieurs opérations qui vont pouvoir commencer en même temps.

J'ai également décidé d'en finir avec les quatre vieux bâtiments de la cité Isidore. Il y a là de quoi construire de nouveaux logements modernes et confortables.

Je vous annonce aussi que le dossier de renouvellement urbain de Beaulieu a subi avec succès son premier examen technique devant les instances de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU). Je présenterai moi-même, dans quelques semaines, ce grand dossier chartreain lors de son examen final, et j'ai bon espoir de le voir validé officiellement.

Enfin je suis toujours aussi déterminé à permettre à ceux d'entre vous qui le désirent, de devenir propriétaire. Je ne le répéterai jamais assez, c'est une question de justice sociale que de pouvoir devenir propriétaire de son logement principal, et d'avoir donc la capacité de le transmettre aux siens. Là encore, les choses avancent. En 2004, vous étiez 15 à vous porter acquéreur d'un appartement ou d'un pavillon. En 2005, vous êtes déjà 59, et l'année n'est pas terminée.

Thomas Caudron

Un nouveau directeur à la tête de Chartres Habitat

Thomas Caudron a pris ses fonctions de Directeur Général de Chartres Habitat le 2 septembre dernier. Sa priorité : tout mettre en œuvre pour que les gens se sentent mieux dans leur logement.

Votre Logement : quel a été votre parcours professionnel ?

Thomas Caudron : Je viens du Jura où j'ai passé quatre ans, notamment en tant que directeur de cabinet du président du Conseil Général. Au-delà de mes fonctions, j'ai été conduit à prendre en charge certains dossiers administratifs de cette collectivité de 600 agents et, notamment, la gestion du personnel.

V. L. : Comment êtes-vous devenu directeur général de Chartres Habitat ?

T. C. : J'aspirais à faire autre chose. J'ai une fibre sociale. La vie des gens, qui parfois peuvent connaître des difficultés, ne me laisse pas indifférent. D'ailleurs, le social est la première compétence d'un Conseil Général.

Je souhaitais aussi, comme mon épouse, quitter le Jura qui est magnifique mais aussi souvent très rude. Ici, nous sommes à 2h30 de Rennes - je suis d'origine bretonne - et à une heure de Paris. Et puis, Chartres est une ville où il fait bon vivre, c'est une ville propre, on s'y sent bien et nous y sommes très bien accueillis par la population.

V. L. : Quel regard portez-vous sur votre mission et celle de Chartres Habitat ?

T. C. : La mission que le Président Gorges et le Conseil d'Administration m'ont confiée tient en quatre mots : s'occuper des gens. D'ailleurs, le Président le dit souvent : il faut s'occuper des gens. Il s'agit de tout faire pour qu'ils se sentent bien dans leur logement et contribuer ainsi à leur bonheur.

Pour cela, nous allons notamment mettre en œuvre le renouvellement urbain du quartier de Beaulieu : reconstruire pour faire mieux.

S'occuper des gens c'est aussi amener du confort. Cela passe par la résidentialisation. C'est-à-dire que l'on va restructurer des espaces, mettre en place des digicodes et créer des espaces verts et de détente aux pieds des immeubles. Cela va permettre aux locataires de s'approprier

les espaces autour de leur logement.

Nous devons aussi, proposer un parcours résidentiel à nos locataires. Auparavant, l'Office se contentait de gérer des logements. Mais il ne s'agit pas de mettre des gens dans des appartements et de les y laisser quinze ans. Le parcours dans le logement doit évoluer en même temps que la situation professionnelle ou familiale des locataires.

Partout, nous voulons offrir de meilleures conditions de vie aux personnes qui vivent dans le logement social.

“La mission que le Président m'a confiée tient en quatre mots : s'occuper des gens”

V.L. : Quelles sont vos premières impressions ?

T. C. : Je sens que, pour le Président et pour Élisabeth Fromont, le devenir de Chartres Habitat et des locataires est une préoccupation première. Ma mission est difficile mais passionnante. J'ai 33 ans et mettrai toute mon énergie et ma force de travail pour y parvenir et mener à bien cette politique volontariste.

J'entends aller régulièrement sur le terrain pour détecter les difficultés qui peuvent se présenter et y apporter des solutions. Je ne pense pas que l'on puisse traiter les dossiers en restant tout le temps enfermé dans un bureau.



V. L. : Quelles vont être vos priorités ?

T. C. : La priorité est la mise en œuvre des projets sur les quartiers de Beaulieu et de La Madeleine.

L'autre priorité est de résidentialiser : à Beaulieu, à La Madeleine mais aussi à Jean Roux, Charles Brune, Saint-Chéron, Béthouart et, partout, nous allons amener du confort. Et puis, il faut commencer à réaliser la première raquette de Rechèvres. Enfin, nous allons suivre la construction des nouveaux logements aux Hauts Saumons. On m'a demandé de m'occuper des locataires et j'ai bien l'intention de le faire.

V.L. : Y a-t-il un message que vous voudriez adresser aux locataires ?

T. C. : Nous sommes un Office municipal rattaché à la Ville de Chartres. L'Office et les agents doivent donc mettre en œuvre la politique de la Ville. On ne gère pas 6400 logements comme ça, de manière autonome. Je voudrais leur dire aussi qu'avec 38 % de logements sociaux, Chartres et l'agglomération n'ont pas à rougir. Mais, plus que les chiffres, ce qui compte c'est de proposer des logements confortables, à des prix abordables. ●

La priorité, donner plus de confort aux

Le programme de renouvellement du quartier de Beaulieu sera progressif. Les nouvelles constructions apparaîtront par étapes, d'ici trois à vingt ans. Pour que tout le monde puisse dès à présent profiter d'un meilleur confort en attendant ces nouvelles constructions, un programme de résidentialisation et de réhabilitation va être mis en place.

Nos précédentes éditions ont été l'occasion de vous présenter les différentes phases de construction-démolition du projet de renouvellement du quartier de Beaulieu. Ce programme sera très progressif puisqu'il s'échelonnera sur 3 à 20 ans.

Mais, pendant qu'une partie du quartier se transformera en profondeur, il n'est pas question d'oublier les autres bâtiments, ceux qui resteront debout encore plusieurs années.

Parallèlement au projet de renouvellement

urbain à proprement parler, un programme de résidentialisation et de réhabilitation est donc à l'étude. Il va s'engager rapidement et apporter des améliorations significatives.

• Résidentialisation et réhabilitation

Concrètement, ce programme tient en deux mots : résidentialisation et réhabilitation.

Les résidents de Beaulieu sont très attachés à leur quartier. Pour preuve, beaucoup demandent, dans le cadre de leur

relogement, à rester dans ce secteur.

Mais, l'ensemble manque d'intimité et de convivialité. "Il y a confusion des espaces publics et privés, trop de lieux dédiés à l'automobile. Les cheminements pour piétons sont succincts, les aires de jeux sous équipées. Il n'y a pas d'arbres, pas de bancs" analyse l'agence Arc Ame qui assiste techniquement Chartres Habitat dans la définition des principes de résidentialisation.

Tout ce qui va être entrepris a donc pour objectif d'améliorer le quotidien des habitants.

La résidentialisation va consister à créer de petits îlots composés de un à cinq immeubles.

"Chaque entrée d'îlot sera clairement identifiée par une adresse sur rue et délimitée par une clôture doublée de haies. On y accèdera par un portillon, équipé d'un digicode" explique Samuel Lemerrier, Directeur des Services Techniques de Chartres Habitat.

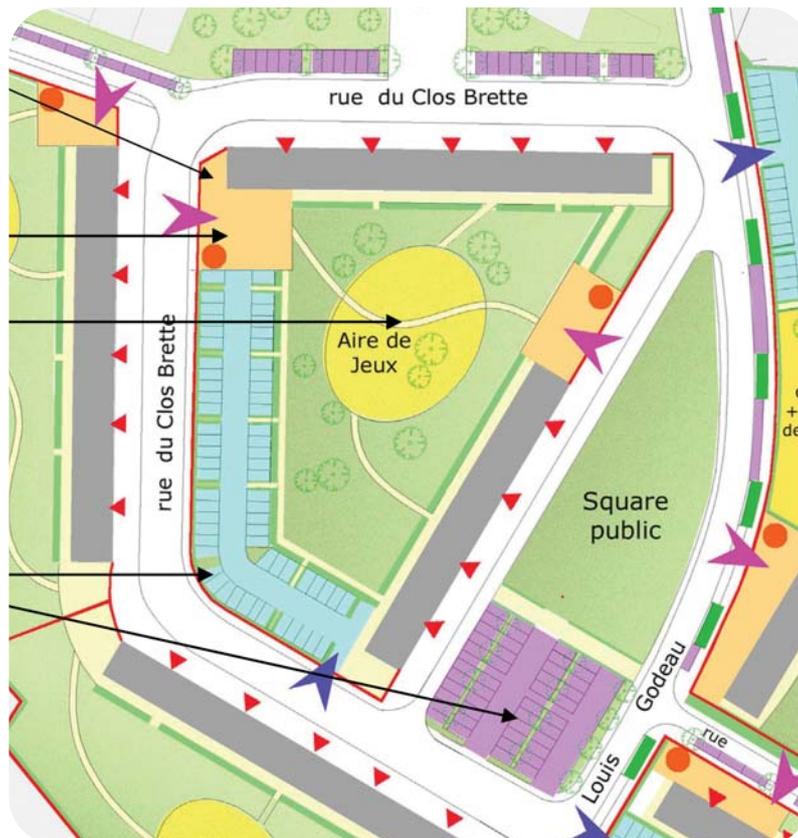
Un exemple de résidentialisation

Une clôture permet de délimiter les espaces.

L'entrée de l'îlot est clairement marquée.

Des aires de jeux ombragées, des espaces détente avec bancs ainsi que des espaces engazonnés agrémentent les pieds d'immeubles.

Les aires de stationnement sont retravaillées et l'éclairage est renforcé.



Des îlots, composés chacun d'un à cinq immeubles, seront créés selon le principe de la résidentialisation.

• Comme dans une résidence privée

C'est tout l'environnement immédiat des bâtiments qui va changer. "L'éclairage extérieur va être amélioré, des chemins piétonniers permettront de rejoindre son logement à partir des aires de stationnement situées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'îlot. L'ensemble sera végétalisé avec création d'aires de jeux et d'espaces de détente équipés de bancs.

Actuellement, nous procédons à la rédaction des dossiers nécessaires à la consultation des entreprises afin de chiffrer les travaux. L'ensemble du programme est conduit par un comité de pilotage et soumis à l'arbitrage des élus" poursuit Samuel Lemerrier. Ces travaux commenceront en 2006.

Ainsi, les locataires se sentiront vraiment "chez eux".

Locataires de Beaulieu

• **Davantage de confort**

Voilà pour l'aspect extérieur des bâtiments. Mais il faut penser aussi à l'intérieur. Des études de réhabilitation sont donc engagées.

L'objectif est de donner plus de confort aux bâtiments qui ne seront pas détruits dans la première phase, tout en faisant des choix qui tiennent compte de leur durée de vie (10, 15 ou 20 ans).

"Ce travail sera chiffré d'ici la fin de l'année. La réhabilitation va passer par le remplacement des portes de halls et la mise en place de contrôles d'accès par badges à la place des clés. Les boîtes aux lettres seront changées.

Des cages d'escaliers seront repeintes, des halls d'entrée rénovés. Les installations électriques et la plomberie seront également révisées. Les gouttières seront remplacées et l'état des toitures vérifié.

Toute cette partie réhabilitation est aujourd'hui à l'étude. Elle est menée par les services techniques de l'Office. Chaque locataire sera consulté

Un exemple de réaménagement qui pourra être adapté au quartier de Beaulieu. La physionomie d'un quartier change grâce à la la privatisation des entrées.

individuellement avant le démarrage des travaux courant 2006" poursuit Samuel Lemerrier.

Votre Logement vous en dira plus sur le planning des travaux, bâtiment par bâtiment, dans un prochain numéro. ●

Questions à...

Élisabeth Fromont,
vice-présidente de Chartres Habitat,
première adjointe au maire de Chartres,
chargée de l'action sociale,
de la famille et du logement.



• **Où en est le projet de renouvellement du quartier de Beaulieu ?**

Tout d'abord, je voudrais dire que ce projet est une priorité car il va améliorer la vie des habitants. Le dossier est en cours d'examen par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine à Paris.

• **Pourquoi résidentialiser et réhabiliter alors que le projet prévoit de reconstruire ?**

Effectivement nous allons reconstruire. Mais les bâtiments qui existent aujourd'hui n'auront pas tous la même durée de vie. Certains laisseront place à de nouvelles constructions d'ici cinq ans. D'autres existeront encore dans dix ou quinze ans puisque le projet se fera de manière progressive, en phase avec les locataires.

Ce que nous voulons, c'est que l'ensemble des locataires du quartier profitent d'un meilleur confort. Donc nous allons effectuer des travaux dans les bâtiments et réaménager les abords de tous les

immeubles qui ont une durée de vie supérieure à cinq ans.

• **Vous envisagez aussi de ramener sur ce quartier des gardiens résidents...**

L'Office procède actuellement au recrutement de ces gardiens résidents. Il est important que les locataires puissent avoir un interlocuteur à proximité de leur domicile.

Le gardien c'est quelqu'un que l'on connaît, à qui l'on fait confiance, qui informe les locataires mais aussi veille au bon état des bâtiments, au respect du règlement intérieur, contrôle l'exécution des contrats d'entretien. Sa présence est capitale.

Après "Immeubles en fête", l'Office et la Ville de Chartres engagent une campagne de sensibilisation contre l'indifférence et le repli sur soi.

Pas de quartiers pour l'indifférence

Vous êtes déjà nombreux au quotidien à multiplier les gestes en direction de vos voisins. L'opération "Immeubles en fête" en a été un révélateur.

À La Madeleine, Beaulieu, en Centre ville, partout, vous vous êtes retrouvés autour d'un verre et avez témoigné de ce plaisir à partager des instants de convivialité et à vous rendre service au quotidien. Ce type de manifestations aide à mieux vivre, à se connaître, à engager le dialogue.

Il faut créer une dynamique et poursuivre cet élan contagieux, dans vos immeubles, dans vos quartiers, dans la ville.

Après "Immeubles en fête", la Ville de Chartres et Chartres Habitat poursuivent donc l'action menée contre l'indifférence. Cette fois, il s'agit d'une campagne d'affichage dans vos halls d'immeubles mais aussi sur le mobilier urbain de la ville.

• Trois affiches

Ces trois affiches mettent en avant des gestes au quotidien aussi simples que de téléphoner à un voisin en difficulté ou d'acheter une baguette pour sa voisine souffrante.

Quelques minutes d'attention à l'autre dans la journée, un petit geste simple, peuvent en effet, parfois, tout changer.

Combien d'entre nous seront seuls le jour de Noël?

Parler, partager, n'est pas seulement utile à ceux qui sont dans la détresse. Cela permet d'avancer contre le repli sur soi.

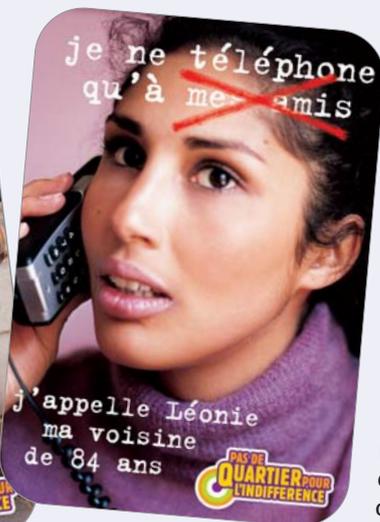
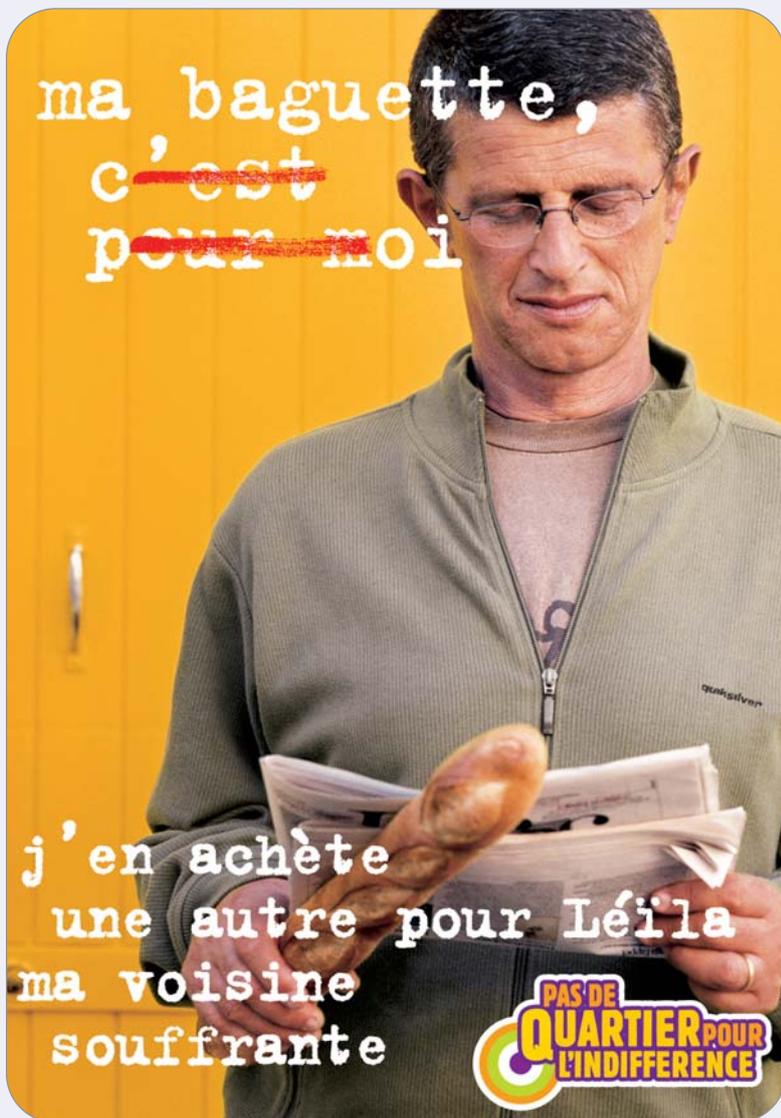
• Associatif

Les Maisons Pour Tous porteront aussi ce message. "Il s'agit d'une nouvelle action qui fait suite à Immeuble en fête. Cette fête des voisins a d'ailleurs été une réussite" explique Christophe Helias, responsable des Maisons Pour Tous de Chartres.

"Cette campagne de sensibilisation invite à aller plus loin qu'une simple soirée entre voisins. Nous mettrons des affiches dans les MPT et des badges seront à disposition des associations et du jeune public, les 12-17 ans notamment. Les jeunes sont d'ailleurs souvent motivés pour faire remonter les messages dans les familles.

Dans les quartiers, grâce aux efforts du monde associatif, nous voyons qu'il se crée des liens. Les gens, les jeunes en particulier, partagent les mêmes activités ce qui crée de la cohésion. Il y a aussi d'autres manifestations qui permettent les rencontres, comme le Téléthon en fin d'année, ou encore des animations de Noël auxquelles nous sommes en train de réfléchir" ajoute Christophe Élias.

Toutes les manifestations sont bonnes pour rompre l'anonymat et échanger. ●



Témoignages de locataires

Le petit service ponctuel entre voisins, qu'en pensez-vous ?

Jeanne Friche, 72 ans, est domiciliée 10, rue des Druides, depuis 34 ans.

Elle est connue dans le quartier, Jeannette. Chez elle, il y a toujours du monde, des enfants surtout. "Elle est toujours prête à rendre service, elle garde les enfants du quartier, va les chercher bénévolement à l'école, simplement pour rendre service" explique son fils.

Jeanne poursuit : "Je prends également du pain pour ma voisine, d'ailleurs c'est une amie aujourd'hui. Cette dame travaille le matin ou le soir, alors, avant, je gardais aussi sa fille après l'école".

Jeanne n'oublie pas non plus de prendre du pain pour M^{me} Bousshalal, âgée de 75 ans. Elle vit seule et ne maîtrise pas bien notre langue. "Dès que j'ai besoin de quelque chose, les voisins sont là, fait-elle traduire. La dernière fois, c'était pour



Jeanne Friche à gauche, est toujours disponible pour sa voisine, Badrah Bousshalal.

un problème de robinetterie.

J'ai demandé à Madame Friche si elle pouvait téléphoner de ma part à Chartres Habitat pour une intervention. Elle est tout de suite venue".

Quant au dévouement de Jeanne, il ne laisse pas indifférent, pour preuve : "je suis restée deux mois et demi en maison de repos, tous les jours, j'avais des visites de gens du quartier" affirme-t-elle.

Qui ne connaît pas Cheikh Mekidiche, domicilié 50, rue du Clos du Four... Quand on lui parle de rapports de bon voisinage on prêche un convaincu. "Moi j'adore le social, explique-t-il. Le voisinage c'est vraiment

très important. Essayer de faire en sorte qu'il n'y ait pas de conflit, se rendre service, prendre un pot ensemble, tout cela est très important. Mais il est vrai que les gens ne sont pas toujours ouverts. Avant, tout le monde se parlait, maintenant les gens s'observent, se critiquent".

Employé à la "régie des 3 R" Cheikh supervise les travaux d'entretien et de nettoyage sur les quartiers de Beaulieu, de Bel Air et de Saint-Chéron. Connus de tous, Cheikh est un peu le grand frère, que l'on appelle dès qu'il y a un problème sur un quartier. "J'aime rendre service. Je ne dis jamais non. Je fais l'interprète quand cela est nécessaire. Parfois on m'appelle pour calmer les esprits.

Quelques fois, les voisins me demandent si je peux venir leur changer un fusible ou régler leur petit problème de plomberie. Pour moi, c'est naturel. Ma mère m'a toujours conseillé de rendre service, à n'importe qui, sans regarder la couleur de la peau".



En Bref

Bientôt les fêtes de Noël, pensez aux bourses aux jouets !

Vous souhaitez vendre les jouets qui n'intéressent plus vos enfants, ou bien, à l'approche des fêtes, aimeriez trouver quelques idées de cadeaux à bas prix. Avez-vous pensé aux bourses aux jouets ?

- **bourse aux jouets et au matériel de puériculture, mercredi 16 novembre au Forum de La Madeleine** à Chartres. Vente de 9 h à 18 h. Le dépôt s'effectue le 15 novembre, au Forum, de 9 h à 18 h. La reprise des invendus et le retrait des sommes gagnées auront lieu le 17 novembre de 16 h à 18 h 30 au même endroit.

- **bourse aux jouets et au matériel de puériculture. Vente samedi 3 et dimanche 4 décembre** au Forum de La Madeleine à Chartres dans le cadre du Marché de Noël (animation Téléthon, marché d'artisans professionnels et amateurs) de 10 h à 19 h.

L'association Famille de France organise aussi des Bourses aux vêtements. Notez la prochaine vente automne - hiver :

- **bourse aux vêtements, mercredi 26 octobre, salle des fêtes de Mainvilliers**, vente de 9 h 30 à 18 h 30. Le dépôt est à effectuer la veille, entre 9 h et 18 h, au même endroit. La reprise des invendus est programmée le 27 octobre de 16 h à 18 h 30.

Comment vendre ?

Pour vendre, il faut adhérer à l'association Famille de France. Vous pouvez déposer jusqu'à 15 articles. Les objets déposés doivent être en bon état (les cassettes vidéo et DVD ne sont pas acceptés). Le prix de vente est fixé par le vendeur (l'association prélève un pourcentage du montant).

Pour plus d'informations, contacter l'association Familles de France au : 02 37 35 68 17.

S.V.P. Info Familles

Vous avez besoin d'une information concernant :

- l'éducation, la scolarité de vos enfants, la santé, le logement et le cadre de vie, des difficultés auxquelles vous avez du mal à faire face.

Téléphonez au 02 37 88 32 57.

L'Union départementale des Associations Familiales d'Eure-et-Loir (U.D.A.F.) est à votre service, tous les matins du lundi au vendredi. Quelqu'un, lié par le secret professionnel, vous répondra ou vous rappellera. (U.D.A.F., 6, rue Charles Coulomb, 28000 Chartres).

Règlement intérieur

Bien vivre ensemble, avec des droits et des devoirs

On ne pourra plus dire: "je ne savais pas". Un règlement intérieur va être adressé à l'ensemble des locataires, et, progressivement, affiché dans tous les halls d'immeubles.

En 16 articles le règlement intérieur fixe les règles qui permettent à chaque locataire de bénéficier d'un environnement sûr, paisible et propre. Jusqu'à présent, il existait seulement une liste de recommandations remises aux locataires au moment de leur entrée dans le logement. Il s'agissait d'un document succinct qui se réduisait à deux pages.

"Ce document a été élaboré en concertation avec les associations de locataires avant d'être validé par le Conseil d'Administration. Chaque article a été rédigé en prenant compte des remarques de chacun" explique-t-on à la Direction des services techniques de l'Office.

En fait, on y trouve les réponses aux problèmes que les locataires rencontrent tous les jours en matière de sécurité, propreté, tranquillité. Il rappelle les règles de la vie en collectivité qui sont parfois oubliées et provoquent des plaintes de

voisinage.

Recommandations quant au bruit, à l'hygiène, à la présence d'animaux familiers, rien est oublié. Le règlement rappelle les règles d'usage des fenêtres, des balcons et loggias mais aussi des ascenseurs, des parkings, des caves, séchoirs et greniers. On y parle aussi du chauffage, de la ventilation, du ramonage, de l'installation des paraboles, du respect des espaces extérieurs, de l'entreposage des ordures ménagères, ou encore, de l'accès et de l'usage des halls d'entrée.

• Un document de référence

Ce règlement va être, progressivement, affiché dans chaque hall, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Il sera également adressé nominativement à chaque locataire et annexé au livret d'accueil du locataire.

Chacun pourra y trouver des réponses aux questions récurrentes de la vie

Le règlement intérieur est une charte de bon voisinage que nous avons, tous, intérêt à respecter. N'oubliez pas en effet que le défaut d'entretien et les dégradations consécutives à un mauvais usage des locaux présentent un coût de réparation qui au final se reporte sur vos charges !

quotidienne. Il s'agit aussi d'un document de référence pour le personnel de Chartres Habitat et notamment pour les gardiens, sur le terrain. Assermentés, ils ont d'ailleurs compétence pour dresser des procès verbaux !

Connu de tous, le règlement sert le locataire et l'Office, qui ont un intérêt à ce que chacun vive dans un cadre le plus agréable possible. ●

Quel voisin êtes-vous ?

Répondez à chacune des 11 questions

Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Baissez-vous le son de votre téléviseur après 22 heures?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Faites-vous attention à ne pas claquer les portes ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Prévenez-vous vos voisins lorsque vous réalisez des travaux d'installation ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Déposez-vous régulièrement vos sacs poubelles et objets encombrants dans les locaux prévus à cet effet sans les laisser sur le palier ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Apprenez-vous à votre animal à ne pas faire ses besoins n'importe où ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Si votre chien ou votre chat salit les parties communes de l'immeuble, nettoyez-vous ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Évitez-vous d'étendre votre linge aux fenêtres, balcons ou dans les loggias ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Évitez-vous de fumer dans l'ascenseur ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Êtes-vous correctement assuré contre l'incendie, l'explosion, le dégât des eaux, mais aussi pour votre responsabilité civile ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Jetez-vous vos papiers dans les corbeilles prévues à cet effet ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Essayez-vous de parler à votre voisin, ne serait-ce qu'en disant bonjour ?

Comptabilisez le nombre de réponses "oui". **Si vous en avez au moins 9 : bravo !** Vous êtes un voisin très agréable. Si vous en avez moins de 5 vous devez faire des efforts. La vie est beaucoup plus agréable lorsque l'on s'entend bien avec ses voisins !

Régulièrement, élus et techniciens de la Ville de Chartres et de l'Office vont à la rencontre des habitants afin de trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent dans les quartiers.

"Nous nous sommes rendus compte que les réunions que nous organisons auparavant en salles tournaient souvent autour des logements et des problèmes particuliers. Nous privilégions donc désormais les visites sur le terrain auxquels les habitants sont personnellement invités à assister" explique la vice-présidente de Chartres Habitat, Élisabeth Fromont.

Les locataires du Puits Drouet ont donc pu faire part de leurs réclamations dans le cadre d'un parcours qui les conduisaient de l'impasse des Celtes à la rue des Grandes Pierres Couvertes, en passant par la rue Vercingétorix. L'élue était accompagnée de Samuel Lemercier, directeur des services techniques de Chartres Habitat, et pour la ville, de Pascal Sauvadet, des services techniques, Pierre Dumetz, directeur de la gestion des risques urbains et Gérard Cuvier, représentant la police municipale.

Visite de quartier

Élisabeth Fromont à la rencontre des résidents du Puits Drouet

• Remplacement des fenêtres

Cette visite a été l'occasion de trouver des réponses à bon nombre de préoccupations. Une consultation d'entreprises sera par exemple engagée afin d'étudier la faisabilité du remplacement des fenêtres. Le défaut d'entretien de la sente située entre l'impasse des Celtes et la rue Vercingétorix et les nuisances dues à la présence nocturne de jeunes dans cette même sente et autour de l'espace ping-pong ont aussi été évoqués. La suppression

de la table de ping-pong et de la sente est donc envisagée.

La Police municipale a également relevé les plaintes pour nuisances sonores et dégradations afin de réaliser des enquêtes, patrouilles ou contrôles inopinés. La pose de ralentisseurs a par ailleurs été proposée rues des Grandes Pierres Couvertes et rue Vercingétorix ainsi que l'étude de dispositifs afin de sécuriser la circulation des enfants autour du square. ●

Réunion avec les locataires

Un projet d'aménagement rue Charles Brune

Élisabeth Fromont, première adjointe de la ville de Chartres, a convié les locataires de la rue Charles Brune à une réunion d'information le 6 septembre dernier. L'objectif était de leur présenter le projet de privatisation de leur immeuble avec le

square Henry IV, situé derrière le bâtiment.

"Il s'agit du projet d'aménagement réalisé par le bureau d'étude, "Reichen et Robert et associés", qui travaille actuellement sur le projet Cœur de ville. Ce réaménagement prévoit

la création de 14 places de parking, la privatisation du jardin à l'arrière du bâtiment ainsi que la création de cheminements piétonniers entre la rue Kœnig et le

passage Jean Vilette (ex. Henry IV). Quant au grand cèdre, il sera conservé" a expliqué Jean-Luc Woisard, directeur du patrimoine de la Ville.

"Nous souhaitons recueillir vos avis, a précisé Élisabeth Fromont, première adjointe. Nous voulons clôturer l'ensemble et mettre l'immeuble en très bon état avant de vous le proposer à la vente. La mixité sera conservée: ceux qui souhaitent rester locataires, le pourront, a précisé l'élue. La poursuite du programme de pose des fenêtres va par ailleurs être proposée au syndic de copropriété". Un prochain rendez-vous sera programmé avec les locataires afin d'aborder la question du coût et du planning. ●



Samuel Lemercier, Thomas Caudron, Élisabeth Fromont et Jean-Luc Woisard ont présenté le projet aux locataires.

Sur le terrain,
avec le service "relations usagers"

Tournée de

Un soir par semaine, des agents de Chartres Habitat assurent une tournée de nuit dans les quartiers, de 20 h à 23 h.

Ce soir, Antoine et Gérard sont de service. Comme leurs six collègues, ils vont, par équipe de deux, sillonner les quartiers, entre 20 h et 23 h.

L'objectif: rencontrer, à la demande des services de l'Office, les résidents que l'on ne parvient pas à joindre dans la journée. Il peut s'agir de faire signer un bail ou un avenant, de récupérer des clefs. La mission des agents consiste aussi à constater la réalité des plaintes de voisinage. Le plus souvent, elles portent sur des nuisances sonores ou des rassemblements dans les halls.

Autre motif d'intervention: le signalement de dégradations, d'anomalies ou de véhicules suspects et, de manière plus générale, l'observation des lieux qui peuvent poser problème.

Antoine est au volant. Gérard consulte le

planning: "Il faut se rendre allée de Bretagne". Tous les deux sont gardiens d'immeubles. La journée ils sont sur leur secteur: Beaulieu pour Antoine, les quartiers La Madeleine et Saint-Chéron pour Gérard.

Le planning est transmis chaque semaine par la hiérarchie: "le service relations usagers".

Ce soir, une vingtaine d'adresses sont à inspecter en priorité, en majorité consécutives à des plaintes de locataires.

• Bel Air

La twingo blanche s'engage lentement sur Bel Air. Les agents sillonnent le quartier. Au pas. Une dizaine de jeunes sont rassemblés sur le terre-plein central. Ils observent le véhicule qui passe à leurs côtés, tranquillement.

En fins connaisseurs des secteurs, Antoine et Gérard savent ressentir les tensions. C'est calme. "Les gens nous connaissent, cela facilite le dialogue et les interventions. De toute façon, nous ne sommes pas là pour nous substituer à la Police. Le but est de montrer notre présence, c'est sécurisant. Nous devons être une main de fer dans un gant de velours. Les jeunes sont plus durs qu'autrefois mais il faut faire la part des choses entre des jeunes qui se rassemblent

Gérard Fortin constate que ses informations étaient fondées: des bouteilles et papiers de cigarettes jonchent le sol de la cave. Dès demain matin il faudra nettoyer.

pour discuter et ceux qui dérangent en se regroupant parfois dans les halls d'immeubles". Gérard poursuit: "J'ai appris à aborder les groupes avec le temps, à identifier le meneur par exemple. Aujourd'hui, les dispositifs que l'Office met en place apportent du confort et de la sécurité: la pose d'ampoules basse consommation qui permettent un éclairage en continu des entrées d'immeubles la nuit, les systèmes de contrôle d'accès des halls par badge, la pose des portes métalliques".

• "Ça rassure"

20h20. L'équipe s'arrête au fond d'une impasse. "On ne pense pas être vu mais beaucoup nous voient. On est vite repéré. Les agents sont là quand tout le monde ferme, ça rassure".

20h40. On entre sur Saint-Chéron. Le véhicule s'arrête devant l'entrée d'un bâtiment. "Nous avons reçu des plaintes pour nuisances sonores". Les agents font le tour du bâtiment, tendent l'oreille. Tout est calme. Ils inspectent le hall, les boîtes aux lettres, descendent dans les caves. R.a.s. Un peu plus loin, une porte est grande ouverte. L'équipe descend et inspecte les lieux. "Il faudra faire un ordre de service, elle ne ferme plus".

21h15, quartier de la Mare à Boulay. "Ah, ils ont démoli les maisons allée des Tilleuls. Ça, c'est aussi l'intérêt des tournées de nuit. On apprend ce qui se passe sur les autres secteurs."

• Calme

Déjà plus d'une heure que le véhicule arpente les rues des quartiers. C'est calme. Allée de Bretagne, le véhicule s'arrête.

"Je vais chez M^{me} G., au 1er. Elle a eu un dégât des eaux, je vais voir où cela en est". Quelques instants plus tard: "Pour ce qui de la fuite d'eau, c'est réglé".

Le binôme poursuit le tour du secteur. La voiture avance doucement vitres



nuit

Gérard Fortin et Antoine Andreux, gardiens d'immeubles le jour, inspectent les quartiers la nuit.



abaissées. *"Cela facilite les contacts, les locataires nous reconnaissent. On se dit bonjour en passant"* explique Antoine. Ce soir, les résidents profitent de la douceur de la nuit. Les discussions vont

bon train devant les pavillons des Hauts de Chartres. À l'approche de la twingo blanche, des bras s'élèvent, on se salue.

"Quelques fois, nous descendons discuter un peu avec les gens. On les respecte. On est à leur écoute. Et puis ça permet aussi de savoir..."

• La connaissance du terrain

Depuis dix ans qu'ils sont sur les secteurs, il faut dire que les gardiens sont connus. *"Parfois les collègues d'astreinte nous appellent pendant notre tournée. Eux, effectuent les interventions urgentes en cas de panne ou de*

Le dépôt des ordures dans les parties communes : une incivilité pas très agréable pour les voisins !

sinistre. Mais parfois notre connaissance du terrain aide, ne serait-ce que pour trouver tout simplement un robinet d'arrêt".

La ronde se poursuit. *"Ha, regarde, voilà J., tu es au courant que son beau père est décédé. Et D. toujours là"*. Gérard souhaite faire un détour : *"On m'a dit qu'il y avait un local rempli de cannettes de bière!"*. Effectivement, les bouteilles sont alignées le long du mur et le sol est jonché de mégots. *"Ici on a repeint deux fois. À chaque fois, c'est tagué. Et regardez ce sac poubelle en dehors des parties communes. Si nous parvenons à avoir le nom de son propriétaire nous lui adresserons un avertissement. S'il y a récurrence, c'est une amende"*.

• Points de repères

22h40. Passage devant la Tour Stella. *"L'équipe a ses points de repères, là ce sont les soupiraux. S'il y a de la lumière, c'est qu'il y a quelqu'un dans les caves"*. La tournée se termine par le quartier de Beaulieu, celui d'Antoine. *"Je suis vigilant sur les logements rendus vacants par le projet de renouvellement du quartier. Une occupation illicite se repère mieux la nuit"* commente-t-il.

La tournée touche à sa fin. Un passage par l'impasse Jean Roux puis le véhicule gagne le Clos du Vieux Fossé.

La twingo regagne les hauteurs de Chartres. Reste, ce soir, à Antoine, à retranscrire ses observations afin de les transmettre demain matin à sa hiérarchie. ●



C'est aussi du logement social

La Tannerie au cœur du secteur sauvegardé

Cette rubrique a pour vocation de vous faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine de Chartres Habitat souvent méconnu. Nous avons choisi pour cette escale de nous arrêter devant le 28 rue de la Tannerie, à Chartres.

C'est en 1995 que Chartres Habitat a acquis cet immeuble de quatre logements collectifs de type 2, en plein cœur de Chartres.

Situé au bord de l'Eure dans le secteur sauvegardé, l'immeuble n'avait alors pas un aspect très attrayant. Pendant les travaux qui ont été exécutés sur quatre mois, un seul appartement était occupé. Il a fallu refaire le ravalement, mais aussi les installations électriques, la plomberie et installer le chauffage qui était alors inexistant.

La façade a été rénovée dans l'esprit des maisons avoisinantes. Les fenêtres ont été agrandies et rehaussées, des gardes corps installés ainsi que des volets roulants en bois. La toiture a aussi fait peau neuve avec des tuiles plates de pays. Quant aux cheminées, elles ont été consolidées et rehaussées de mitres en terre cuite. *"Tout cela en respectant évidemment les*

demandes de l'Architecte des Bâtiments de France dont l'avis est obligatoire dans ce secteur" rappelle Rémy Doucet qui, au sein des services techniques, assurait la maîtrise d'œuvre de ce projet pour Chartres Habitat.



L'immeuble acquis en 1995 (photo de gauche) a retrouvé fière allure après rénovation !



• Un peu d'histoire

Au XIII^e siècle, cette rue s'appelait rue de la Petite-Rivière-de Chartres. Au XVI^e, elle devient la ruelle des Filles Dieu : la maison des Filles Dieu était le couvent de cette congrégation. Au XVIII^e, elle prend le nom

de rue des Trois Moulins puis de rue Coupe Barbe. Elle fut pavée en 1388, 1390 et 1505. On doit son nom actuel aux tanneurs qui s'étaient installés en aval du Grand Pont. Avec les cordonniers ils travaillaient le gros cuir. ●

En Bref

À propos de l'entretien de la robinetterie

Vous êtes plusieurs à avoir saisi nos services, par courrier ou par téléphone, pour des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de notre contrat passé avec la société Proxiserve.

Cette société intervient sur tout l'entretien de la robinetterie dans vos logements, notamment en cas de fuites, écoulements ou refoulements d'eau.

Chartres Habitat a bien sûr saisi l'entreprise des problèmes rencontrés. Celle-ci met actuellement en place une plateforme regroupant tous les appels nationaux. Les problèmes de planification des rendez-vous sont liés au démarrage de cette plateforme.

Chartres Habitat reste par ailleurs très vigilant à ce que le meilleur service

possible soit rendu par les sociétés prestataires de services.

Les problèmes rencontrés seront prochainement résolus. Néanmoins, l'Office remboursera, les locataires qui en font une demande, du montant du contrat annuel, en cas de plaintes justifiées.

• Un véritable service

Comme Chartres Habitat, tous les organismes de la région ont mis en place ce type de contrat d'entretien qui apporte un véritable service aux locataires. Il s'agit d'ailleurs d'une réparation normalement à la charge du locataire. Son coût de 1,85 euro mensuel permet un entretien de la totalité de la robinetterie, sans limitation du nombre des interventions. Sur cinq ans, le coût de cette prestation (111 €) est inférieur à celui d'une seule intervention d'un plombier professionnel.

Les petites maisons de la Mare à Boulay ne sont plus qu'un souvenir

Les 14 petites maisons allées des Tilleuls et des Marronniers n'existent aujourd'hui plus que dans les mémoires. La démolition s'est déroulée du 29 août au 15 septembre 2005.



Prévus

De nouvelles fenêtres, rue Jean Roux et rue de Châteaudun

Le remplacement des menuiseries bois et les travaux d'amélioration de la ventilation débuteront en fin d'année aux adresses suivantes : 6, 8, 10, Rue Jean Roux, 1 au 8, et 10, impasse Jean Roux, 4 et 4 bis, rue de Châteaudun. Ce programme sera également réalisé rue Charles Brune (pour les personnes propriétaires de leur logement, une validation lors d'une assemblée de copropriété sera nécessaire) .

De nouvelles portes de hall avec contrôle d'accès

Peu à peu, tous les halls d'immeubles de Chartres Habitat se dotent de portes métalliques avec système de fermeture à ventouse magnétique, nouvel interphone et contrôle d'accès par badge. Un dispositif qui va dans le sens d'un meilleur service aux locataires et qui sécurise les halls.

Le système de badge à puce électronique remplace les clés. Il contient le nom du locataire et le numéro de son logement et est mis à jour à chaque nouvelle attribution. Ce programme a fait l'objet d'une consultation individuelle des locataires qui s'est avérée positive. Les travaux ont débuté fin octobre par le quartier La Madeleine et dureront six mois

pour l'ensemble de la pose. Sont concernés les immeubles suivants :

La Madeleine 1

2,4,6,8,10,12,14,16,18,20,22,24,26,rue Jules Hetzel;
12,14,16, avenue des Sablons;
11,13, avenue des Sablons;
7,9 rue Sergent Marceau;
1,3,5,7,9,11,13,15,17,19,21,23,25, place Saint-Louis;
2,4,6,8,10,12,14,16,18,20,22,24, place Saint-Louis.

La Madeleine 2

1,3,5,7,9, rue du 102^e Rgt d'Infanterie;
3,5,7,9, allée du général de Sonis;
2,4,6,8,10, allée du général de Sonis;
7,9,11, rue Flandre Dunkerque;
2,4,6,8,10,12,14,16,18,20,22,24,26,28, place du 11 novembre;
19,25,31, avenue Aristide Briand;
24,26,28,30,32,34,36,38,48,50, avenue Aristide Briand.

Saint-Chéron

1,3,5,7,9,11,13, rue Saint Vincent de Paul;
2, rue St Vincent de Paul;

1,3,5,7,9, Place Chichester;
2,4,6, place Chichester;
52,54, rue du Clos du Four;
11,13, rue de la Mare à Boulay;
2, rue Farman.

Puits Drouet, PRI

36, 38, rue des Grandes Pierres Couvertes.

Les locataires de la Croix Jumelin favorables à la réhabilitation

Les locataires ont émis un avis favorable au programme de réhabilitation des bâtiments situés 11 A et 11 B, rue de la Croix Jumelin.

Les travaux vont porter sur le remplacement des portes palières, la mise en place d'une barrière de parking, le remplacement des menuiseries bois, l'amélioration de la ventilation par tirage naturel, la réfection de l'électricité et des cages d'escalier, des travaux de plomberie.

À l'étude

- Une consultation d'entreprise sera lancée afin de chiffrer le coût du remplacement des menuiseries bois par des fenêtres en PVC sur le quartier de La Madeleine 1 et du Puits Drouet.

- Un programme de réhabilitation est proposé aux locataires des pavillons des Hauts Saint Jean (17, rue des Bas Menus). Les travaux portent sur l'isolation thermique, le remplacement des fenêtres, la fermeture des sas d'entrée et la mise en place d'une VMC.



De nouveaux contrats pour vous simplifier la vie

Des ballons électriques entretenus par Chartres Habitat

L'entretien et la réparation des ballons électriques sont normalement à la charge des locataires.

Désormais, afin d'améliorer notre service, l'intervention de la société Savelys est sollicitée dès lors que vous en faites la demande auprès de l'entreprise (Tél 0237 28 04 15, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi).

Outre le dépannage, l'entreprise procédera



au remplacement de 50 % de ballons électriques sur cinq ans.

Le jour de l'intervention, vous n'avez rien à payer puisque cette dépense est incluse dans vos charges (1,54 euro mensuel). Un effort financier qui permet de prévenir les réparations lourdes et coûteuses.

Insectes ou rongeurs : mode d'emploi

Vous résidez en **logement individuel** et avez constaté la présence d'insectes ou de rongeurs? Vous pouvez désormais prendre directement rendez-vous avec l'entreprise en charge de ces prestations: l'entreprise Maintenance Industrie au 0147972929.

Attention! Si vous résidez en **logement collectif** vous devez contacter le service relations usagers de Chartres Habitat au 0237256531 ou 0237256578. Un agent vous proposera un rendez-vous. La société Maintenance Industrie effectue des opérations de désinsectisation ou de dératisation deux mercredis matin par mois dans les immeubles collectifs.

Un lave-linge consomme sur sa durée de vie l'équivalent de son coût d'achat en eau et en électricité! Quelques conseils pour diminuer les consommations...



Photo, source ADEME

Chasse au gaspi !

Et si le lave-linge devenait efficace ET économe...

Vrai ou faux ?

Bien charger le lave-linge entraîne une usure accélérée.

Réponse

Faux ! Au contraire, si vous ne chargez pas assez votre tambour de lave-linge, le linge se répartit mal et engendre des trépidations plus importantes.

Forcer la dose de poudre améliore le lavage.

Réponse

Faux ! Il convient de se limiter aux doses indiquées sur l'emballage des lessives. Le surdosage diminue les propriétés dissolvantes de l'eau, ce qui engendre un excès de mousse qui encrasse la machine. D'autre part, l'excédent de poudre s'évacue mal au rinçage et peut ainsi induire des allergies.

• **Bien choisir son lave-linge**

Depuis 1999, les lave-linge sont soumis à l'obligation d'étiquetage des consommations sur les lieux de vente; ils portent aussi une étiquette énergie.

Grâce à cette étiquette, vous pouvez comparer les performances des différents lave-linge. Elle indique l'efficacité énergétique (de A, très bon, à G, mauvais), la consommation en eau et en électricité, l'efficacité de lavage et d'essorage, la vitesse d'essorage (préférez les machines qui essorent à plus de 800 tr/mn), la capacité de linge et éventuellement le bruit.

• **Optimiser l'utilisation du lave-linge**

Afin de profiter plus longtemps et à moindre coût de votre lave-linge :

- nettoyez régulièrement le filtre de votre lave-linge (de même pour le sèche-linge);
- vérifiez que les poches des vêtements ne contiennent pas d'objets qui pourraient boucher la pompe de vidange;

- préférez les basses températures pour laver votre linge, les lessives sont étudiées pour être efficaces contre les taches et la saleté dès 30 °C. Un cycle à 30/40 °C consomme trois fois moins d'énergie qu'un cycle à 90 °C.

- attendez toujours que la machine soit complètement chargée pour la faire tourner (n'hésitez pas à tasser un peu): un lavage à pleine charge est toujours préférable à deux lavages à demi-charge.

Et si vous avez un sèche-linge :

- essorez à 800 tr/min minimum
- utilisez au maximum le soleil pour sécher votre linge. ●

• **Pour en savoir plus**

Espace Info Énergie
6, rue Félibien - 28000 Chartres
Tél. 02 37 20 08 58 - Fax: 02 37 21 16 89
E-mail: eie28@club-internet.fr

Chartres Habitat Votre logement

Parution trimestrielle
CHARTRES HABITAT, 23 rue des Bas Bourgs - B. P. 137 -
28003 Chartres CEDEX - Tél. 02 37 25 65 25 - Fax 02 37 34 37 95.
Internet: www.chartres-habitat.com
Directrice de la publication: Élisabeth Fromont
Rédaction, conception: Sylvie Babel
E-mail: s.babel@chartres-habitat.com
Création graphique: Cj. com
Impression: Imprimerie Chauveau. N° ISSN: 1635-8139.
Dépôt légal: à parution.

Le mot de la Confédération Nationale du Logement

"Toujours les mêmes inquiétudes et discussions à la CNL concernant le coût du logement. Nous demandons une modernisation dans la limite abordable des indices INSEE. Il ne faut pas oublier qu'aux loyers il faut ajouter le montant des charges qui peut correspondre à 50 % de celui-ci, l'application des normes contribuant à leur hausse. À cela s'ajoutent les augmentations de gaz, pétrole, etc. Or nous assistons à la dégradation continue des ressources des familles, surtout dans les logements HLM. Les aides destinées à soulager les foyers à faibles revenus ne suivent pas l'augmentation des coûts. Nous pensons être à un point culminant du logement social dans notre société où les habitants sont aux limites de leurs possibilités financières. À tous, amicales salutations".

M. Bacle, Président départemental de la CNL



Comment entretenir votre logement ?

Les réparations assurées par Chartres Habitat

Chartres Habitat a souscrit des contrats avec diverses sociétés. Elles effectuent un dépannage à votre domicile sur votre demande. **Le jour de l'intervention vous ne payez rien, cette prestation est incluse dans vos charges.**

PLOMBERIE

Canalisations d'eau (dégorgement, refoulement)

⇒ Contrat avec SVR, 7 J/7, 24 heures/24, sur tout le parc. Curage et nettoyage des réseaux (y compris le raccordement w-c dans le logement), dégorgement en cas de refoulement, nettoyage annuel. Contact: **du lundi au vendredi** de 8h00 à 17h15: service réclamations de **Chartres Habitat**, Tél. **02 37 25 65 00**. **Le soir et week-end: 02 37 30 97 97** (n° d'astreinte).

En cas de coupure générale d'eau, contactez votre fournisseur (Tél. **Générale des Eaux: 0811 900 400**).

● Robinetterie, éviers, appareils sanitaires, chasse d'eau

⇒ Contrat avec Proxiserve. Contact: **du lundi au vendredi**, de 8h15 à 17h30: **Proxiserve**, Tél. (nouveau numéro): **0811 08 28 04**.

● Eau chaude et chauffage gaz:

⇒ Contrat avec la société Savelys (ex CGST Save)

⇒ Ou avec Gaz Dépannage

pour les réparations normalement à la charge du locataire: maintenance et remplacement des pièces.

Contact: **du lundi au vendredi**, de 8h00 à 17h15, service réclamations de **Chartres Habitat**, **02 37 25 65 00**. **Le soir et week-end: 02 37 30 97 97** (n° d'astreinte).

● Ballons électriques (nouveau contrat):

Contrat de maintenance et d'entretien avec la société Savelys. Contact: **du lundi au vendredi**, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, Savelys au **02 37 28 04 15**.

AUTRES ÉQUIPEMENTS

● Interphones et fermeture des portes de halls (nouveau contrat)

⇒ Contrat avec la société Darman (secteur diffus, La Madeleine, Beaulieu). Contact: en cas de **panne du combiné interphone** à

l'intérieur du logement: du lundi au vendredi, de 8h15 à 17h30, société Darman, **02 35 98 60 61**. En cas de **panne de l'interphone en pied d'immeuble, du lundi au vendredi**, de 8h00 à 17h15, service réclamations de **Chartres Habitat**, **02 37 25 65 00**.

● Ascenseurs

⇒ Contrat avec la société Schindler. Contact: **du lundi au vendredi**, de 8h00 à 17h15, service réclamations de **Chartres Habitat**, **02 37 25 65 00**. **Le soir et week-end: 02 37 30 97 97** (n° d'astreinte).

● Antennes de télévision

⇒ Contrat société Hamelin, sur tout le parc. Contact: **du lundi au vendredi**, de 8h00 à 17h15, service réclamations de **Chartres Habitat**, **02 37 25 65 00**. **Le soir et week-end: 02 37 30 97 97** (n° d'astreinte).

● Chauffage collectif

⇒ Contrat avec Dalkia France pour les quartiers Beaulieu et La Madeleine; autres quartiers: société Elyo. Les déplacements injustifiés (+ de 19° dans le logement) sont facturés. Contact: **du lundi au vendredi**, de 8h00 à 17h15, service réclamations de **Chartres Habitat**, **02 37 25 65 00**. **Le soir et week-end: 02 37 30 97 97** (n° d'astreinte).

● Portes automatiques de garages

⇒ Contrat avec Thyssen Krupp. Contact: **du lundi au vendredi**, de 8h00 à 17h15: service réclamations de **Chartres Habitat**, **02 37 25 65 00**. **Le soir et week-end: 02 37 30 97 97** (n° d'astreinte).

● Vides-ordures obstrués

Contact: **du lundi au vendredi**, de 8h00 à 17h15: service réclamations de **Chartres Habitat: 02 37 25 65 00**.

● Désinsectisation, dératisation

⇒ Contrat avec Maintenance Industrie. Habitat collectif, contact: **du lundi au vendredi**, de 8h00 à 17h15, service relations usagers, **02 37 25 65 31** ou **65 78**. Habitat individuel, contact: Maintenance Industrie au **01 47 97 29 29**.

Les réparations restant à votre charge (décret n° 87-712 du 26 août 1987)

LES PARTIES DONT VOUS AVEZ UN USAGE EXCLUSIF

- **Jardin privatif**: entretien courant, remplacement des arbustes, taille, élagage;
- **Terrasse, marquise, auvent**: enlèvement de la mousse et des végétaux;
- **Gouttières, chéneaux**, en logement individuel: dégorgement.

LES OUVERTURES

- **Portes, fenêtres, grilles**: nettoyage; graissage des gonds, paumelles et charnières; réparation ou remplacement des poignées, gonds, espagnolettes, clavettes, targettes;
- **Vitres**: réfection des mastics et remplacement des vitres détériorées;
- **Stores**: graissage, remplacement des cordes, poulies, lames, manivelles, sangle;
- **Serrures et verrous**: graissage, remplacement des petites pièces (serrure, canon, goupilles);
- **Clefs**: à remplacer en cas de détérioration ou de perte.

LES PLAFONDS ET MURS INTÉRIEURS

- Maintien en état de propreté;
- Remplacement des papiers peints en mauvais état;
- Remplacement des éléments de faïence;
- Rebouchage des trous.

PLACARDS, PLINTHES

- Les étagères et portes de placard, les plinthes, baguettes et

moulures doivent être remplacées.

LES PARQUETS, REVÊTEMENTS DE SOL, MOQUETTES

- Entretien et remise en état.

AÉRATION, VMC

- Bouches de **ventilation et Vmc**: nettoyage, entretien des climatiseurs;
- **Ramonage** (maison individuelle uniquement) des conduits d'évacuation des fumées et des gaz et des conduits de ventilation.

ÉLECTRICITÉ

- Remplacement des **interrupteurs, prises de courant**, coupe-circuit, tubes lumineux, fusibles, douilles, ampoules, baguettes ou gaines de protection. **En cas de coupure générale, contacter: EDF au 0810 28 00 28 ou la R.S.E.I.P.C. au 02 37 91 80 00.**

PLOMBERIE

- **Canalisations de gaz**: entretien des robinets, des siphons, des ouvertures d'aération, remplacement des tuyaux de raccordement. **En cas de coupure générale de gaz, contacter Gaz de France au 0810 28 00 28;**
- **Fosses septique**: vidange;
- **Canalisations d'eau**: entretien des siphons;
- **Robinetterie, éviers, appareils sanitaires, chasse d'eau**: nettoyage des dépôts de calcaire et remplacement des flexibles de douche.

N° d'urgences: 02 37 30 97 97, le soir après 17h15, le week-end et les jours fériés.
En cas d'urgence uniquement, lorsqu'il y a danger pour les bâtiments ou les personnes.

De la graine de champions dans

les Maisons Pour Tous ?

Pourquoi pas. En tous cas, les Championnats de France d'échecs qui se sont déroulés à Chartres cet été ont valorisé l'activité.

Souvent, les jeunes des quartiers ont découvert cette activité à l'école. Kaled Nahdi, responsable de la Maison Pour Tous de Beaulieu, a lui, toujours eu en tête l'idée de proposer cette activité au centre. C'est chose faite depuis janvier 2005 puisqu'elle est planifiée le mercredi de 14 à 16 heures "L'atelier a même été étendu à d'autres Maisons à partir du mois de juin. C'est une activité que l'on croit réservé aux autres. Mais le but est d'amener les jeunes à intégrer un club et pourquoi pas à participer à des concours" poursuit Kaled.

"Beaucoup n'ont pas osé aller aux Championnats de Chartres, explique Vincent Dziedziczak, président du club d'échecs de Chartres et d'Eure et Loir. Ils auraient peut-être pu y voir le jeune Cyril Marzotto, un des meilleurs français qui vient des quartiers très difficiles de Marseille et qui a pris là une belle revanche !"

Vincent Dziedziczak est l'animateur de ces ateliers. "Cette année l'activité sera de nouveau proposée par les MPT de Beaulieu, La Madeleine, les Hauts de Chartres et Saint-Chéron. Mais je souhaite que les cours soient proposés de façon plus régulière. L'objectif est de faire progresser les participants".

Marty, 14 ans était présent tous les mercredis. Comme Akim ou Ibrahim, il a découvert ce jeu à l'école et visiblement, il apprécie de pouvoir continuer à s'y adonner: "quand on joue on se sent



Les échecs ont du succès

bien, ça fait marcher le cerveau !"

"Les règles du jeu sont simples, explique Vincent Dziedziczak, mais les possibilités sont nombreuses. Beaucoup de questions émergent pendant une partie. Cela développe la logique, la mise en place de tactiques pour piéger son adversaire sur plusieurs coups. Et puis il ne faut pas parler, si on se déconcentre, on perd. On apprend aussi à respecter les règles ou alors l'adversaire intervient aussitôt par des rappels qui ne supportent pas la contestation: "tu n'as pas le droit de le faire!". Les échecs aident aussi à être bon à l'école, à se concentrer sur ses activités scolaires.

Cette année nous organiserons un tournoi inter-Maisons. Parce que les échecs c'est ludique aussi. On s'amuse !".



CHARTRES HABITAT, RECRUTE DES GARDIENS D'IMMEUBLES LOGÉS

MISSIONS:

- Surveillance générale des bâtiments, des espaces communs et de leurs équipements dans le but de signaler tout désordre, dégradation ou dysfonctionnement et de veiller à leur réparation.
- Accueil, information et orientation des locataires et des visiteurs.
- Enregistrement, signalement et suivi des réclamations des locataires.
- Médiation de premier niveau dans les rapports de voisinage et rappel au règlement intérieur des bâtiments.
- Élaboration de rapports à l'issue des enquêtes de voisinage.
- Tâches liées à la sortie ou à la rentrée des ordures ménagères et maintien de la propreté des locaux d'ordures ménagères.
- Contrôle de l'exécution des contrats d'entretien (chauffage, entretien ménager...).
- À titre secondaire, des travaux de petite maintenance et des tâches d'entretien ménager en complément des prestataires extérieurs.

COMPÉTENCES ET PROFIL REQUIS:

- Autonomie et capacité d'initiative.
- Diplomatie, sens de l'écoute et de la communication.
- Grande disponibilité.
- Sens des relations humaines, forte motivation.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13^e mois. Logement pris en charge (loyer, eau, gaz et électricité). Horaires : 35 heures hebdomadaires, comprenant quelques heures le samedi + 2 semaines d'astreintes/mois.

Renseignements complémentaires auprès de Monsieur GENG, au 0237 256577.

Merci d'adresser votre lettre de motivation, photo et CV, à Monsieur le Président de CHARTRES HABITAT, 23, rue des Bas Bourgs, 28003 CHARTRES CEDEX.